



**COMMUNAUTE
DE COMMUNES
TERRES DE SAONE**

Envoyé en préfecture le 22/10/2019

Reçu en préfecture le 22/10/2019

Affiché le

ID : 070-217005222-20191014-382019-DE



**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL de VAROGNE**

REPUBLIQUE FRANCAISE
Commune de VAROGNE
DEPARTEMENT Haute-Saône
ARRONDISSEMENT Vesoul
CANTON Vesoul Est

N°2019-38

CONVOCATION	08/10/2019
AFFICHAGE	22/10/2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 octobre à 20 heures, le Conseil municipal de Varogne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence du maire, **Bernard BULLIARD**.

Etaient présents : MM. **Bernard BULLIARD**, **Alain BRODDES**, **Pascal CAMUS**, **Rémy PAQUELET**, **M Gérard GROSSOT**, **Yannick FRANCHEQUIN**, Mmes **Hélène PETITJEAN**, et **Sylvia LAMBOLEY**.

Etaient absents et excusés : Mrs. **GROSSOT Fabien**, **PAQUELET Rémy**, Mme **STINGER Julia**
Monsieur **Yannick FRANCHEQUIN** a été désigné pour remplir la fonction de secrétaire de séance.

DEVIS Renforcement Réseau d'eau Route de St Loup

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis de l'entreprise DL Goudronnage concernant le « renforcement de la conduite d'eau » dans le cadre de la défense incendie pour un montant de 20 591.04 € TTC ainsi que le devis Roger Martin d'un montant de 29 726.40 € TTC.

Les crédits budgétaires seront prévus en dépenses d'investissement.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité:

- **APPROUVE** le devis de DL Goudronnage présenté par **le Maire**,
- **AUTORISE le Maire** à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Vote ➤

Abstention :

Pour

Contre

Fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus.
Ont signé au registre tous les membres du C.M. présents.

Le Maire,
Bernard BULLIARD

